

Sujet :

PC 058 250 22 N0004 - photovoltaïque au sol - Saint-Léger-des-Vignes

De :

dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct (par AdER)

<dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Date :

20/01/2023 à 08:43

Pour :

DENIAUX Nathalie - DDT 58/SAUH/BDSP <nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr> ,

"emzd-metz-bsi-biodiv-urb.charge-etude.fct@intradef.gouv.fr"

<emzd-metz-bsi-biodiv-urb.charge-etude.fct@intradef.gouv.fr>

Madame,

Le projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Saint-Léger-des-Vignes (58) transmis par courriel en date de ce jour, ne présentent pas une gêne avérée pour les armées du point de vue aéronautique.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis de l'état-major de la zone de défense de Metz - BSI/Section Domaine - 1 boulevard Clémenceau - CS 30001 - 57044 Metz Cedex 1, en copie de ce mail.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Capture

De : DENIAUX Nathalie - DDT 58/SAUH/BDSP <nathalie.deniaux@nievre.gouv.fr>
Envoyé : jeudi 19 janvier 2023 09:03
À : dsae-dircam-sdracam-nord-envaero.chef.fct
<dsae-dircam-sdracam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>
Objet : PC photovoltaïque au sol à Saint-Léger-des-Vignes n°058 250 22 N0004

Bonjour,

Je vous adresse, ci-joint, une lettre de consultation ainsi que le Cerfa 16017-02 complété, daté et signé, et les fichiers relatifs au permis de construire visé en objet.

Cordialement.

--

Nathalie DENIAUX
SAUH/BDSP
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

2, rue des Pâtis BP 30069 58020 NEVERS CEDEX
Tel : +33 386717052
www.ecologie.gouv.fr

Marianne

PRÉFET
DE LA NIÈVRE

Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

liberté, égalité, fraternité

Instructions de téléchargement (fr).html
Mlanissimo - Instructions de téléchargement
Instructions de téléchargement
Fichiers joints :

PC_St_Léger_des_Vignes_250_22_N0004.zip (101 Mo)
ARMEE cerfa_16017-02_nme.pdf (746 ko)
Armee.pdf (43 ko)

3 fichiers, taille totale: 101 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au samedi 18 février 2023 à 09:02 (CET).
Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien
suivant :

<https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=L2MIqr7nN3ieR2glc9IQCi97vvEwhZgIKB8ZjLXGUww>

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web pour accéder aux fichiers.

Melanissimo v. 4.0.14

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Ministère de la Transition énergétique

Pièces jointes :

Instructions de téléchargement (fr).html 1,6 Ko